 572 (2007-2008) — N° 2

PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2008-2009

22 OCTOBRE 2008

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU CGRI - DRI POUR L'ANNÉE 2007(1)

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES

PAR **MME CAROLINE PERSOONS.**

(1)Voir Doc. n°572 (2007-2008) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1 Exposé de M. Suinen **3**

1.1 Chiffres clés 3

1.2 Concrétisation de la Note de politique internationale 4

1.3 Les 7 programmes opérationnels 4

2 Discussion **10**

Mesdames, Messieurs,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes a examiné au cours de sa réunion du 22 octobre (2)le rapport d'activités du CGRI-DRI pour l'année 2007.

1 Exposé de M. Suinen

Cette fois encore, ce rapport d'activités unique associe le CGRI et la DRI, deux entités intégrées de fait depuis dix ans, qui donneront naissance à **WBI,** au plus tard le 1er janvier 2009.

Les « plus » du nouvel organisme seront :

— davantage de synergies Communauté/ Région,

— meilleure cohérence de la politique extérieure et complémentarité des moyens d'action,

— un service à l'usager simplifié,

Conformément à l'intégration fonctionnelle existante des deux institutions, les rapports 2006 et 2007 sont présentés selon le même découpage que les précédents :

— relations bilatérales

— relations multilatérales

— actions sectorielles

— aspects transversaux

Ces champs d'activités font écho à la trilogie classique de nos missions :

1° visibilité de Wallonie-Bruxelles

2° défense de ses intérêts et valorisation de ses compétences

3° soutien à ses créateurs et opérateurs

Les choix d'une action internationale

Wallonie-Bruxelles a fait le choix d'un nombre assez limité de pays partenaires

Ce choix est essentiellement déterminé par les paramètres suivants :

— l'appartenance actuelle ou future à l'Union européenne

— les liens historiques (présence de communautés en Wallonie-Bruxelles)

— l'appartenance à la francophonie ou intérêt pour le développement de la langue française

— intérêts des opérateurs de Wallonie-Bruxelles (pour les pays du nord) ou adéquation de leur expertise aux besoins du partenaire (pour les pays du Sud)

Principale nouveauté depuis 2007 :

La concrétisation de la Note de Politique internationale : organisation nouvelle par la mise en place des 7 programmes opérationnels. Le rapport d'activité a tenu compte de cette réorganisation dans sa présentation.

1.1 Chiffres clés

Accords géographiques

131 accords « bilatéraux », au total, sont gérés par le CGRI-DRI :

Accords CF : 67

Accords RW : 51

Accords Cocof : 13

A souligner : 29 accords-cadres (tripartites), dont 7 quadripartites. (chiffres 2006)

Ces chiffres montrent que la capacité d'action des entités fédérées est pleinement reconnue, ce dont témoignent les nombreuses demandes d'accords par d'autres Etats.

Négociations en cours avec la Tunisie (adhésion Cocof), la Hongrie (idem) et la Turquie (CF+RW)

Budget

CGRI : 45 655 429 €

DRI : 18 920 000 €

(2) Présents :
M. Bodson, M. Daïf, M. Dehu, M. Janssens, M. de Saint MoulinMme Derbaki Sbaï, M. Destexhe (Président), M. Fontaine, Mme PersoonsM. Lebrun, M. du Bus de Warnaffe (en remplacement de M. Fourny)
Assistaient également à la réunion :
Mme Corbisier-Hagon, M. du Bus de Warnaffe, membres du Parlement
Mme Simonet, Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales
M. Demaegd, Directeur de cabinet adjoint de Madame la ministre Simonet
M. Frédéric Dufays, collaborateur au Cabinet de Mme la Ministre Simonet
M. Suinen, Commissaire général aux Relations internationales
M. Lagasse, Directeur général adjoint au CGRI
M. Didier Tellier, Directeur de l'information au CGRI
Mme Drèze, experte du groupe PS
Mme Lejeune de Schiervel, experte du groupe MR
M. Hayois, expert du groupe cdH

Total : 64 575 429 €

La mise en œuvre de la note de politique internationale se fait dans un contexte budgétaire totalement maitrisé. Sur 4 ans, de 2004 à 2008, la dotation du CGRI a augmenté en moyenne de 2,8 % par an. Le budget de la DRI a quant à lui évolué de 2,6 % par an en moyenne.

Cela n'a pas empêché un réinvestissement net de 400.000€ dans l'export culturel depuis 2006, une croissance de coopération bilatérale supérieure à la norme croissante du budget, une augmentation de la contribution à l'aide publique au développement de la Belgique, les appels à projets sur la citoyenneté européenne ou encore des moyens supplémentaires pour « Tremplin Jeunes ».

Personnel

207 agents (équivalents temps plein)

Délégations : 152, dont 24 diplomates

Total : 359 agents (moins 50 unités par rapport à 2005)

Réseau

15 délégations ayant statut diplomatique : Québec, Paris, Berlin, Prague, Varsovie, Bucarest, Hanoï, Tunis, Rabat, Alger, Dakar, Kinshasa, Santiago du Chili, Genève et Bruxelles (Union européenne).

Depuis le récent mouvement diplomatique de septembre 2008, Berlin est devenue une Délégation de la Communauté germanophone (avec accords RW et CF) et la délégation de Prague ne comporte plus de diplomate expatrié. L'ouverture prochaine d'une délégation à Beijing a été décidée.

En outre : le **Centre (culturel) Wallonie-Bruxelles de Paris**

Centre culturel également au sein de la Délégation de Kinshasa

Bureau de représentation à Bâton Rouge

6 bureaux Wallonie-Bruxelles, dans les pays du sud (gérés conjointement avec l'Apefe) : Burkina Faso, Haïti, Bénin, Burundi, Bolivie et Rwanda.

46 lecteurs et 20 formateurs, dont le poste de Directeur des études de l'IFAG à Sofia

1.2 Concrétisation de la Note de politique internationale

Elaborée en collaboration avec l'Administration et les opérateurs, la Note de politique internationale a été approuvée par les Gouvernements en août 2006.

Cette note répond d'une part aux besoins de développement international des opérateurs wallons et bruxellois et poursuit d'autre part l'effort de solidarité et de partenariat avec les pays en développement.

Elle redéfinit 3 objectifs :

— l'acquisition de nouvelles connaissances dans le cadre de contacts avec des partenaires étrangers,

— la création d'activités par l'international,

— un appui au développement du Sud par une coopération axée sur le facteur humain et les connaissances.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique a ainsi permis une ouverture vers de nouveaux pays émergents, tels que la Chine, le Brésil, le Chili, et d'autres pays non-francophones à fort potentiel de partenariat tels que la Suède, le Japon ou encore l'Irlande.

Elle s'est traduite par une réorientation des programmes existants ou par la mise en place de dispositifs nouveaux : de nouveaux outils ont été lancés pour la mobilité internationale des jeunes et l'apprentissage des langues ; la dimension scientifique et technologique est désormais présente dans l'ensemble des accords bilatéraux ; une attention plus particulière est également donnée à la présence des acteurs culturels sur les marchés importants.

Les services offerts aux opérateurs et citoyens de Wallonie-Bruxelles à l'international ont été et seront encore renforcés. On peut parler aussi de mondialisation.

1.3 Les 7 programmes opérationnels

Les nouveaux outils s'organisent désormais suivant 5 programmes « Nord » et 2 programmes « Sud ».

Les moyens mis à la disposition des opérateurs culturels ont été augmentés : plus de 400.000 € ont ainsi été ajoutés au budget culturel (2 ,7 millions €), dans le but d'assurer la présence des créateurs et opérateurs de Wallonie-Bruxelles sur les marchés les plus importants. Depuis, deux ans, le système a été mondialisé.

Dans un souci de meilleur service aux usagers, le CGRI-DRI a mis en place un système de guichet

unique dans secteurs clés :

— les bourses – via le portail internet www.wbi.be/Bourses,

— la culture – via le portail www.wbi.be/Culture

— le partenariat au développement – via le portail www.wbi.be/Coop

Les deux programmes « Sud » portant sur « le développement par les connaissances » et « l'appui aux acteurs de la solidarité » ont également fait l'objet de recentrages géographiques (sur 12 pays prioritaires) et sectoriels. Nous avons ainsi voulu éviter le saupoudrage, par un choix limité de secteurs prioritaires.

Les secteurs prioritaires de la coopération seront désormais l'éducation (et, en particulier, la formation professionnelle), la sécurité alimentaire, la gestion de l'eau et le développement culturel.

Nouvelles orientations en 2007

EDUCATION/ FORMATION (Programme 1)

Dans le cadre **d'un réseau de près de 60 professeurs, les lecteurs (46) et les formateurs (12)** engagés sous contrat de travail par le CGRI-DRI font de l'enseignement du français un facteur de rayonnement et d'attractivité.

Le réseau **a été recentré sur les nouveaux pays de l'UE et s'est également ouvert à l'Asie** (Chine, Israël, Azerbaïdjan). Il sera prochainement étendu à l'Amérique du Sud (Chili, Brésil)

Nbre. total en 2007 **: 96 enseignants de et en français dans 24 pays**

194 sont prévus pour 2008

Développements futurs

— *Le réseau des assistants de langue française est appelé à se développer de manière significative. Les offres du Royaume Uni et de l'Espagne ont plus que doublé. Des négociations sont par ailleurs en cours en vue d'étendre le réseau aux Pays-Bas.*

— ***Pour 2008-2009, le nombre total de postes offerts par les pays partenaires à nos diplômés passera de 25 à 48.***

— *Nouvel accord avec le Royaume-Uni en vue du renforcement des compétences linguistiques des futurs enseignants du primaire de part et d'autre. Cet accord prévoit* ***l'échange annuellement de 20 stagiaires de part et d'autre****. Les hautes écoles en Communauté française sont les partenaires du programme.*

— *Stagiaires dans les organisations internationales : 24 unités prévues*

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Programme 2)

Les nouvelles orientations depuis 2007

— Mise en place d'un programme d' « attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche » par les Universités de Wallonie-Bruxelles,

— Réalisation d'un site internet et de brochures d'informations,

— Les programmes de coopération ont été renforcés par une dimension scientifique et technologique avec une attention prioritaire aux pôles de compétitivité du « Plan Marshall ».

Boursiers Wallonie-Bruxelles : 134 (vs 126 en 2005)

Boursiers étrangers : 436 (vs 403 en 2005)

Il s'agit de bourses de 3ème cycle.

Développements futurs

Le nouveau programme de bourses d'excellence « WORLD.WBI » et « IN.WBI » en liaison avec les pôles de compétitivité, qui a été initié en septembre 2008 sera étendu. Le nombre de bourses sera triplé d'ici 2012

Nombre de bourses allouées

En 2008 : 120 mensualités soit 10 bourses de 1 an et 12 mensualités de recherche. ***Ce nombre augmentera chaque année pour atteindre les 360 mensualités en 2012 (bourses WORLD.WBI) et 240 (pour les IN.WBI).***

CITOYENNETE ET JEUNESSE – (Programme 3)

Chaque année, c'est plus de 1600 jeunes de Wallonie et de Bruxelles qui bénéficient du support des programmes gérés par le BIJ.

Précisément : en 2007 : 1622 échanges de jeunes (vs 2082 en 2005)

843 Jeunes W-B (vs 898 en 2005) - 779 jeunes étrangers (vs 1184 en 2005)

Explication à cette diminution : de nouveaux programmes de stages à l'étranger ont été développés (en 2008), qui répondent davantage aux besoins de formation des jeunes.

La diminution concerne principalement le nombre de boursiers étrangers.

En matière de formation, le Programme Québec a été repensé en fonction du parcours de vie des Jeunes pour mieux « coller » avec leurs besoins et réalités ;

Tremplin jeunes : un nouveau programme a été lancé en septembre 2007 qui permet :

— - d'apprendre une langue (tremplin langue) en travaillant au sein d'une organisation non lucrative dans un des pays du continent européen

— - de faire un stage en entreprise (tremplin job)

— - de participer à un séminaire sans restriction de pays (tremplin +)

Ce programme rencontre un vif succès (plus de 120 jeunes en ont déjà bénéficié) car il est souple et adapté aux besoins des jeunes (entre 3 semaines et 3 mois, procédure légère de dépôt de candidature 1 mois avant le départ).

En matière de rencontre interculturelle, d'échanges :

Les programmes du BIJ répondaient déjà largement à cet objectif mais ont été renforcés par le projet « Dialogue et Modernités », programme permettant des rencontres entre différents représentants de la société civile (universitaires, presse, jeunes...) d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Une rencontre de 60 jeunes artistes issus des pays du Maghreb et de Wallonie Bruxelles a abouti à un spectacle joué au Théâtre National de la CFB en septembre 2007.

En matière de solidarité :

Renforcement des actions en appui aux sociétés civiles (Tunisie, Cuba, Pologne),

Développement de partenariats en matière de jeunesse et création des réseaux.

En matière de citoyenneté :

« Citoyens d'Europe » : un appel à projets lancé pour la seconde fois et qui permet de financer des projets qui ont trait à la citoyenneté et l'identité européenne.

En 2007, 15 projets ont été financés. L'appel à projets 2008 est un succès : plus de 30 projets ont été déposés.

Développements futurs

Renforcement du nombre de bourses à l'envoi.

On notera l'augmentation substantielle des offres de stages à l'étranger, à travers, notamment, un nouveau programme de stages en entreprises destiné aux futurs diplômés en gestion (programme 4).

Au total, ce sont 200 nouvelles possibilités de stages qui viendront s'ajouter aux 1600 bénéficiaires annuels des échanges de jeunes gérés par les Relations internationales Wallonie-Bruxelles.

A relever, la mise en place de 2 volets supplémentaires du programme Jeunes citoyens du monde : ***le volet Droits de l'Homme et le volet Solidarité*** *(renforcement des moyens alloués dans le cadre des projets d'échanges avec les pays d'Afrique (Axes Sud)*

Renforcement des offres de stages de formations internationales et accès à plus de pays (en fonction des demandes et besoins des jeunes)

PROGRAMME 4 - APPUI AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL DU CADRE ECONOMIQUE REGIONAL, DES ENTREPRISES ET DE LEUR EXPERTISE

Rappel objectifs

— Soutenir le rayonnement international des entreprises, en complémentarité des actions menées par l'AWEX et Bruxelles-Export)..

— Contribuer à l'attractivité de l'environnement économique régional (promouvoir la qualité des infrastructures de Wallonie-Bruxelles, choix des thèmes prioritaires de coopération en valorisant les pôles de compétitivité).

Les nouvelles orientations depuis 2007

— Organisations de rencontres entre opérateurs dans le cadre des pôles de compétitivité,

— Relations avec les pays de l'UE accentuées autour de thèmes économiques (échange de bonnes pratiques, partenariat d'entreprises,...)

— Invitations de décideurs étrangers (Gouverneur de la province de l'Uppland (Suède), Secrétaire génral du Ministère indien de la Science et de la Technologie, cadres de Ministères polonais,...)

— Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes (échanges internationaux pour des stages en entreprises)

Développements futurs

Permettre aux jeunes qui ont un projet d'entreprise de se familiariser avec d'autres contextes.

Bourses de stages en entreprises à l'étranger pour étudiants

(avec, pour objectif, de permettre à un futur diplômé (principalement commerce extérieur, marketing, sciences économiques, gestion) d'acquérir une première expérience de stage en entreprise à l'étranger)

Domaines prioritaires : ceux des cinq pôles de compétitivité du plan Marshall

Utilisation créative de l'interculturalité dans l'entreprise

Ce programme s'adresse à de jeunes entrepreneurs wallons ainsi qu'à des jeunes en processus de création d'entreprise domiciliés en Région wallonne.

Ces séjours à l'étranger ont pour but la mise en commun d'expériences et de projets avec des partenaires potentiels.

PROGRAMME 5 - CULTURE / AUDIOVISUEL

Rappel des objectifs :

— intensifier la présence des artistes de Wallonie-Bruxelles à l'étranger ;

— favoriser l'accès à de nouveaux marchés, sans limitation géographique (orientation mondialisée) ;

— valoriser l'image et le patrimoine culturel de Wallonie-Bruxelles.

Les nouvelles orientations depuis 2006 :

Pour **faciliter l'accès aux différents services** offerts aux créateurs et opérateurs culturels :

— la création d'un **site internet** détaillant les différents mécanismes de soutien à l'exportation, assortis de formulaires en ligne permettant l'introduction rapide et efficace de demande d'intervention

— la mise en place d'un **guichet unique** : l'ensemble des demandes d'intervention sont centralisées au sein d'un même service, présentant un seul interlocuteur pour l'usager

Pour **intensifier la reconnaissance** de nos créateurs sur la scène internationale et favoriser leur **meilleure diffusion** :

Dispositif général :

redistribution interne des crédits dans le but de donner la priorité à la présence de nos créateurs et opérateurs sur les marchés les plus importants, et de ce fait, extension des moyens budgétaires mis à leur disposition : **réinvestissement d'un montant de plus de 400 000 euros.**

On relèvera aussi :

— Soutien accru aux missions de prospection et aux accueils de programmateurs étrangers en Communauté française : extension de ces mécanismes au secteur des arts visuels et de l'édition. On citera l'opération « Objectifs danse »

— **Création d'une nouvelle agence Wallonie-Bruxelles Design Mode,** dont le but est le coaching à l'exportation.

— En musique : aide aux entreprises musicales indépendantes pour le soutien de la promotion d'albums à l'étranger. Et d'autre part, avec le soutien des Régions, mise en place d'une présence commune des entreprises et associations culturelles dans le marché du Womex (Séville), marché des musiques du monde.

— Dans le secteur de l'édition, depuis 2007, mise en place d'un programme de traduction de livres de sciences humaines.

Effets concrets des différentes réformes entreprises

a. La mondialisation

Musique : percées multiples vers les marchés américains et asiatiques.

Exemples :

— Girls in Hawaï aux USA et dans plusieurs pays européens

— Sharko au Canada et aux USA

— Marie Warnant au Japon, etc...

Danse : ouverture également vers les festivals en Asie, aux USA et en Amérique latine

Exemple : la Compagnie Thor aux USA

Théâtre :

En 2007, 162 projets d'aide aux tournées ont été soutenus dans le secteur du théâtre (90 en 2005).

A souligner : l'action en faveur de la visibilité de nos compagnies théâtrales dans le sud de la France grâce au Théâtre des Doms.

Arts visuels :

Décentralisation d'expositions prestige», avec participation d'artistes à des tables rondes et workshops au Brésil, lors de la foire du livre pour la Jeunesse de Bologne en 2007]), au Chili, en Europe de l'Est..., et participation accrue d'artistes dans diverses biennales et manifestations d'arts visuels en Europe

b. Evolution des chiffres à l'exportation :

Quelques exemples :

Mobilité des artistes :

Arts de la scène :

2005 - 500 971,90 €

2007 - 676 588,43 €

Soit **+35,05%**

Arts visuels :

2005 - 85 413,38 €

2007 - 119 729,56€

Soit **+40,17%**

Audiovisuel

2005 : 87 041,75 €

2007 : 100 925,59 €

Soit **+15,95%**

Accueil de programmateurs et missions de prospection dans le secteur des Arts de la scène :

Accueil de programmateurs :

2005 - 45 506,81€

2007 - 99 236,28 €

Soit **+118,06 %**

Missions de prospection :

2005 - 16 185, 45 €

2007 - 37 401,68 €

Soit **+131,08 %**

c. Quelques autres résultats de cette politique proactive à l'égard des opérateurs

Participation à des événements majeurs :

édition : Foire du Livre de Bologne et de Casablanca

audiovisuel : Annecy, Clermont Ferrand

En matière de théâtre, de nombreux focus ont été organisés, consacrés entre autres au Théâtre Jeune Public. Il en va de même en danse...

En arts visuels : Foire du livre de jeunesse de Bologne, etc.

Développements futurs :

Arts visuels

Architecture :

Dans le but de soutenir les industries et créateurs de Wallonie-Bruxelles dans le domaine de l'architecture, un nouveau dispositif d'aide à la promotion adapté des structures telles que WBDM, WBT/D, WBImages et WBM est à l'étude. Le lancement de cette structure « WBA » pourrait être prévu en 2009.

Arts visuels

Soutien accru à la participation d'artistes à différentes biennales prioritaires (ex : Venise, Sao Paulo). Lorsqu'il ne s'agit de l'année de participation de notre Communauté, faciliter la présence à ces moments d'artistes dans le ».

Décentralisation d'expositions de prestige mettant à l'honneur le patrimoine culturel de notre Communauté (**Curieux pays curieux** par exemple...)

Arts de la scène

Extension budgétaire des programmes d'aides aux missions de prospection et accueil de programmateurs internationaux, de l'aide à la mobilité des artistes au travers du programme aux tournées».

Audiovisuel

Souhait d'une aide à la mobilité plus importante accordée aux producteurs dont les projets sont en sélection dans des marchés de coproduction internationaux.

LES PROGRAMMES SUD

Globalement, c'est un budget annuel de quelque **20 millions d'euros** que Wallonie-Bruxelles consacre à sa coopération avec les pays du Sud.

Soutien aux initiatives citoyennes : la cellule d'Appui pour la Solidarité internationale wallonne (CASIW) est un service décentralisé du CGRI-DRI. Elle met son expertise en matière de coopération au développement au profit des associations de citoyens.

Elle se veut, en quelque sorte, le guichet pour la solidarité internationale. A ce titre, elle développe un service de proximité d'appuis et de conseils aux acteurs tels que ASBL, particuliers, écoles, ONG, paroisses, provinces et communes, etc...

Une banque de données accessible à l'adresse www.wbri.be/casiw répertorie à ce jour plus de **1500 initiatives.**

DEVELOPPEMENT PAR LES CONNAISSANCES ET PAR LE FACTEUR HUMAIN DU DEVELOPPEMENT (PROGRAMME 6)

Rappel des objectifs

— Contribuer à la réduction de la pauvreté au travers, notamment, de programmes et projets de coopération négociés de manière partenariale et qui s'intègrent dans les plans nationaux de développement.

— Prendre part aux Objectifs du Millénaire (OMD)

— Favoriser l'émergence d'Etats de droit par le renforcement tant des structures publiques que des contre-pouvoirs, la presse notamment

— Participer au renforcement des capacités des acteurs du Sud et en particulier des femmes

— Favoriser l'émergence de partenariats nouveaux entre acteurs du Nord et du Sud et l'échange de connaissances et d'expériences

— Favoriser l'émergence de stratégies régionales ou sous-régionales

— Contribuer à la sauvegarde de l'identité et de la diversité culturelles

— Favoriser le rôle régulateur de l'Etat dans l'éducation

Les nouvelles orientations depuis 2007

Resserrement de la coopération de manière géographique et sectorielle :

— Wallonie-Bruxelles a ramené à **12** le nombre des **pays prioritaires** de sa coopération bilatérale : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Bolivie, Haïti, Maroc, Palestine, R.D.C., Rwanda, Sénégal, Vietnam.

Le Chili et la Tunisie sont en effet passés dans la catégorie des pays « émergents ».

— Sur le plan sectoriel, Wallonie-Bruxelles a resserré chacune de ses coopérations bilatérales autour de **2 ou 3 secteurs prioritaires parmi lesquels l'éducation et, en particulier, la formation professionnelle, les industries agroalimentaires, la gestion de l'eau, le développement culturel et le soutien au secteur de la presse sont parmi les plus développés.**

Wallonie-Bruxelles a consacré, en 2007, **5.770.221 euros** à sa coopération bilatérale avec les pays dits du Sud (hors interventions de l'APEFE et frais de personnel (en Belgique ou à l'étranger) ou de fonctionnement de nos délégations et centre culturel).

On relèvera avec satisfaction que la **1ère école africaine francophone de kinésithérapie** née, à Cotonou, il y a quelques années, de la conjonction d'efforts CGRI-DRI/APEFE/CUD), devrait être totalement autonome d'ici à 2012 et rayonne déjà dans toute la sous-région pour étendre bientôt son offre de formation à l'Afrique centrale.

Dans le même ordre d'idées et toujours dans le domaine de l'éducation, on citera **l'Institut régional de l'Image et du Son de Ouagadougou** ou **le Centre de documentation universitaire et scientifique de Kinshasa** (CEDESURK) ou encore, loe centre agronomqiue et vétérinaire de Kinshasa.

En ce qui concerne la **concentration** sur quelques secteurs, on citera, notamment, la problématique de la **gestion de l'eau potable,** sujet essentiel s'il en est et domaine d'intervention de Wallonie-Bruxelles –APEFE comprise- dans plusieurs pays (Burkina Faso, Bénin, Bolivie, RDC) aux côtés d'administrations publiques wallonnes (le Ministère de la Région wallonne et la SWDE, notamment), d'entreprises privées et d'universités.

On soulignera, enfin, la dynamique remarquable et remarquée lancée par Wallonie-Bruxelles dans le **domaine culturel** grâce aux manifestations organisées à Bruxelles et en Wallonie, basées sur le principe du renforcement des compétences locales, de la forte décentralisation des événements et de la dynamique partenariale nouée. Songeons, l'an dernier, à YAMBI et,n actuellement, à MASARAT-Palestine.

Développements futurs

— Renforcer les synergies des programmes du CGRI-DRI et de l'APEFE et les concertations et les complémentarités avec la CUD, l'OIF, la DGCD, la CTB et de manière générale, de manière locale, avec tous les bailleurs de fonds agissant sur des thématiques similaires.

— Affiner et préciser les compétences et les ressources existant en Wallonie-Bruxelles et les stratégies dans les secteurs prioritaires.

En termes de suivi, on signalera notamment

la création prochaine en RDC d'un **Fonds multilatéral de développement culturel** qui aura pour mission de multiplier les effets bénéfiques de « Yambi » en termes de renforcement de compétences et de soutien à la création, de resserrement et de développement du réseau culturel local et de soutien aux infrastructures de province.

— En termes de suivi, on signalera notamment la création prochaine en RDC d'un **Fonds multilatéral de développement culturel** qui aura pour mission de multiplier les effets bénéfiques de « Yambi » en termes de renforcement de compétences et de soutien à la création, de resserrement et de développement du réseau culturel local et de soutien aux infrastructures de province.

APPUI AUX ACTEURS DE LA SOLIDARITE - PROGRAMME 7

L'objectif : mettre l'expertise Wallonie-Bruxelles, au niveau associatif, à disposition des pays du sud.

Les orientations depuis 2007

Le soutien, à titre principal ou subsidiaire, de Wallonie-Bruxelles aux opérateurs wallons et bruxellois dans leur mission ou leurs actions de partenariat avec les populations en développement est mis en œuvre au travers de **202 projets en cours en 2007.**

Acteurs : ONG, villes-communes-provinces-intercommunales, organisations wallonnes représentatives des travailleurs ou des agriculteurs, Hautes écoles de la Communauté française, organisations de solidarité internationale issues de la migration.

Concentration géographique :

— 182 des 202 projets sont situés dans les pays de concentration

— 90% des 74 nouveaux projets (65 projets) sélectionnés en 2007 sont situés dans les pays de concentration.

Orientation sectorielle dans les pays de concentration :

— développement rural et sécurité alimentaire (50 projets) ;

— développement économique (30 projets) ;

— santé publique (32 projets)

— éducation, formation, jeunesse (26 projets) ;

— environnement (10 projets) ;

Projets d'éducation et sensibilisation à la solidarité internationale pour le développement - Wallonie-Bruxelles apporte également son soutien à ces mêmes catégories d'acteurs pour renforcer leur action d'éducation et de sensibilisation des citoyens à la solidarité internationale et aux enjeux Nord-Sud, représentant **37 projets**

Pour ce qui concerne la synergie de ces programmes de coopération indirecte avec la **CUD/coopération universitaire pour le développement,** 15 projets étaient en cours en 2007, mis en œuvre principalement par les ONG liées aux universités.

Appui conceptuel et méthodologique de la **CASIW** / Cellule d'appui à la solidarité wallonne aux acteurs bénéficiaires potentiels (appui annuel de 100.000€ au fonctionnement de la CASIW).

Appui financier (appui annuel de 124.000,-€ au fonctionnement) et administratif au **CWBCI** Conseil Wallonie de la Coopération internationale.

Budget total : 4.329.758 €

Développements futurs

Depuis cette année 2008, **ouverture des programmes à de nouvelles catégories d'acteurs : mutualités**, et, pour compléter la catégorie « hautes écoles », ajout des **écoles supérieures des arts et instituts supérieurs d'architecture**.

Formalisation de l'appui aux « OSIMs – Organisations de Solidarité internationale issues de la migration » par la fixation de balises et poursuite de l'encouragement à leur travail de coordination.

SATISFACTION DES USAGERS

Le souci du service aux usagers est permanent. Un système de guichet unique a été mis en place dans trois secteurs clés :

Pour la 6e année consécutive, le CGRI-DRI a procédé à une enquête de satisfaction auprès de ses usagers. (2652 questionnaires - 351 réponses reçues, soit un taux très honorable de 13 %).

L'évaluation globale montre que les attentes sont rencontrées à **98 %.** (contre 93 % en 2005).

2 Discussion

L'ensemble des intervenants ont remercié le Commissaire général pour l'exposé clair et fouillé

qu'il a présenté à la commission des Relations internationales et des Questions européennes.

M. Daïf a bien entendu M. Suinen sur la volonté de la Communauté française de Belgique de favoriser la coopération avec les pays dont nous avons une forte population immigrée. C'est le cas avec les pays du Magreb. Toutefois, l'intervenant souhaite savoir ce qu'il en est avec la Turquie.

L'intervenant a entendu que Wallonie-Bruxelles International disposait d'une vitrine en Asie centrale, plus particulièrement en Ouzbékistan. Qu'en est-il ?

M. Daïf constate la volonté d'un accord avec la Palestine et le festival Massarad. Il se demande à quel stade sont les négociations entamées avec Israël et quel est le contenu de l'accord.

Ce commissaire espère également avoir un complément d'informations sur l'évolution du dossier TV5 où l'on observe une présence active de notre Communauté mais aussi une forme de hold up de l'Etat français.

M. Daïf souhaite également connaître les 12 pays prioritaires dans le cadre du programme de coopération.

En ce qui concerne les différentes bourses, il se demande si celles-ci sont négociées d'Etat à Etat ou par l'intermédiaire des universités et quelles filières de formation touchent-elles ?

Mme Persoons souhaite savoir d'un point de vue institutionnel, quelles sont les relations avec la Cocof . Le rapport d'activités peut-il être examiné au sein de cette institution ?

L'intervenante observe dans les documents qu'envoient les différentes délégations que la revue de notre délégation au Chili est unilingue espagnole, ce qu'elle regrette un peu. Ne pourrait-il pas y avoir dans le travail de communication extérieure des délégations une ligne générale ?

Mme Persoons s'interroge sur la manière dont nous pouvons agir dans le cadre de la problématique de la défense des Droits de l'Homme avec l'ouverture de notre Bureau en Chine. Quelle est d'ailleurs la date retenue ?

Elle souhaite aussi savoir dans l'éventualité où le Rwanda quitterait la Francophonie internationale si la Communauté française de Belgique modifierait sa politique. Y-aurait-il une incidence ?

Mme Persoons tient enfin à féliciter le Commissaire Suinen pour l'annonce Wallonie-Bruxelles International Architecture. Elle salue cette volonté dans un domaine où la Flandre s'est déjà mise en vitrine. Dans la foulée, elle souhaite obtenir un complément d'informations sur WBI Image.

M. Fontaine s'interroge sur l'évolution de la fusion CFGRI-DRI et les coûts que cette fusion pourrait entraîner.

L'intervenant demande concernant l'aide aux médias en République démocratique du Congo, si cette initiative se poursuit.

Le député rappelle son intérêt pour l'enseignement dans les pays du Sud. Il s'étonne que sur les 436 bourses accordées, on retrouve peu de congolais, Rwandais ou Burundais.

Enfin , sa dernière question concerne la suppression des postes diplomatiques à Prague et à Berlin. Reste-t-il d'autres agents ?

Mme Derbaki-Sbaï , quant à elle, souhaite interroger le Commissaire sur la Francphonie et l'évolution de deux dossiers.

Lors de la 23ème session de la Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est tenue à Vientiane les 20 et 21 novembre 2007, nos représentants, dont M. Suinen faisait partie, n'ont pas pu, dans un premier temps, marquer leur accord sur le budget 2008, mettant en cause l'important problème de gestion de la DDDH, soulevé notamment par un audit de la Cour des comptes française. Nous n'avons pu le faire qu'après avoir obtenu des garanties sur une diminution des frais de fonctionnement et sur un réaménagement budgétaire en cours d'exercice, qui devait entraîner en 2008 une baisse des dépenses dans le secteur de la démocratie et des droits de l'homme, au profit de l'éducation et de la formation, d'une part, et des diversités culturelles et linguistique, d'autre part.

Nous sommes fin 2008. Qu'en est-il ?

Dans la foulée, Mme Derbaki-Sbaï souhaite savoir ce que pense M. Suinen de l'opportunité de participer à des missions de maintien de la paix, comme le souhaite notamment le Canada ? Cette matière demande à tout le moins une compétence spécifique, compétence que d'autres organisations ont depuis bien longtemps. Ne devrions-nous pas intervenir en aval de ces missions avec notre expertise dans l'éducation et la formation ?

M. Destexhe regrette par rapport au budget disponible une dispersion des accords avec des montants relativement modestes. Ne serait-il pas intéressant de procéder à un recentrage ?

Il remarque que le siège des délégations absorbe beaucoup d'argent et se demande s'il n'est pas utile de réfléchir à des moyens plus légers de fonctionnement. L'intervenant se demande pourquoi il y a peu d'apports par rapport au Rwanda.

Il semble à M. Destexhe que la défense du français n'apparaît pas être un axe prioritaire. Qu'en est-il exactement ?

En ce qui concerne l'APEFE, M. Destexhe a l'impression qu'il y a trop d'acteurs. Il se demande s'il existe encore une mission spécifique à l'APEFE.

Relativement à notre coopération en matière éducative, l'intervenant constate que les efforts consentis concernent le supérieur alors que 80 % de notre budget sont destinés à l'obligatoire. N'y-a-t-il pas réflexion à mener ?

M. Destexhe a pu voir à différents endroits la campagne publicitaire menée. Est-elle uniquement régionale et quel est son bilan ?

Enfin, ce commissaire pense que les différentes publications coûtent cher. Ne peut-on pas imaginer un système plus économe comme le courrier électronique ?

M. Suinen en réponse à la question de M. Daïf sur la Communauté turque précise que par la Charte LCO (langue et culture d'origine), nous prenons en considération l'identité. Concernant l'accord de coopération, nous sommes proches d'un accord général même si la pré-négociation n'est pas terminée car nous ne tombons pas d'accord sur un paragraphe concernant les ouvrages scolaires.

En ce qui concerne notre visibilité en Ouzbékistan, nous avons un relais avec une université, ceci expliquant cela.

La personne désignée pour prendre ses fonctions de Délégué en Chine a déjà effectué une mission de reconnaissance. Notre délégation sera opérationnelle début 2009. En créant cette délégation, c'est en réponse à Mme Persoons, nous serons bien sûr attentifs à la défense des Droits de l'Homme. Nous serons à même de disposer d'une excellente information. M. Suinen ajoutera que sur cette thématique là, pour être efficace, il vaut mieux s'entretenir avec un interlocuteur attentif.

Le Commissaire général confirme que nous gardons avec la Palestine une coopération bilatérale d'importance même s'il n'est pas toujours facile d'y implanter des projets.

Massarat va certainement nous permettre d'être plus actifs.

L'intervenant souligne que nous nous situons avec Israël au même stade juridique qu'avec la Palestine. La priorité est davantage scientifique et commerciale. M. Suinen rappelle une mission récente qui s'est concentrée sur les domaines universitaire et scientifique.

Concernant TV5, M. Suinen reconnaît que cette chaîne a connu une période mouvementée, en raison notamment de communications décalées de certains responsables français. Il est indéniable que la désignation de Mme Saragosse a apaisé les esprits.Le Commissaire souligne par ailleurs qu'un groupe d'experts a été désigné afin de réévaluer l'équilibrage financier du groupe. On peut également observer une sensibilité par rapport à un élargissement à des pays déjà intermédiaires même s'il n'y a pas encore de décision politique.

Les 12 pays prioritaires Sud sont le Maroc, l'Algérie, la Palestine, le Sénégal, le Burkina, le Bénin, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, le Burundi, le Vietnam, Haïti et la Bolivie. C'est en réponse à une question de M. Daïf.

En ce qui concerne les bourses, il existe 2 grandes catégories de bourses : bilatérales et d'excellence. Les bourses d'excellence sont attribuées dans les secteurs en lien avec nos pôles de compétitivité ainsi qu'en tenant compte du critère langue française.

En réponse à M. Fontaine, toujours sur les bourses, M. Suinen reconnaît qu'on devrait s'attendre à une représentativité plus équilibrée concernant la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Burundi mais ces pays ne sont pas suffisamment équipés. Par ailleurs, il faut savoir que nous misons plus souvent sur du 3ème cycle. Or les bourses RDC sont souvent des bourses de longue durée.

Concernant l'exercice relatif à l'exposé du rapport d'activités du CGRI, celui-ci n'est pas obligatoire au Parlement wallon ni à la Commission communautaire française parce que non prévu dans les textes alors que le décret le prévoit pour la Communauté française de Belgique.

M. Suinen confirme que subsiste une petite cellule à la Commission communautaire française.

En réponse à Mme Persoons sur les revues des Délégations, l'intervenant précise qu'il n'existe pas de ligne éditoriale très forte, le tout étant de fidéliser un public sur le territoire où elles agissent. Par ailleurs, il faut savoir que, le rapport papier est encore très prisé dans certains pays, ce qui n'est par contre plus le cas pour la lettre de l'AWEX.

La revue Wallonie-Bruxelles existe depuis la création du CGRI et nous faisons régulièrement appel à des journalistes ainsi qu'à des native speakers afin de la rendre plurilingue et encore plus attrayante.

La situation du Français au Rwanda ne peut être évoquée avec une précision assurée. Selon plu-

sieurs articles de journaux, le Rwanda passerait à l'Anglais. Pour d'autres sources, ce ne serait pas le cas. On observe néanmoins l'appel de certaines autorités morales et politiques à la Francophonie internationale pour veiller à la présence du Français au Rwanda. Dans les faits, nous nous approchons du scénario malgache où l'Anglais serait la langue officielle sans que le Français ne disparaisse, au contraire. Il semble important de rappeler que la bataille de la Francophonie, c'est la diversité linguistique.

M. Suinen souhaite aborder le dossier WBI Architecture avec beaucoup de précaution. En effet, une rencontre a été organisée avec une vingtaine d'architectes représentant différents courants et il y a eu autant d'avis qu'il y avait d'architectes. Le but de l'initiative est de valoriser ce secteur sur la scène internationale.

Concernant le rapprochement de WB d'un point de vue institutionnel, M. Suinen ne peut se prononcer sur ce constat. Dans le monde, on connaît plus Bruxelles que la Belgique.

En réponse à M. Fontaine sur la fusion CGRI-DRI et ses coûts, M. Suinen précise que cette fusion s'accompagne d'économies d'échelle, grâce notamment à une anticipation . La diminution des coûts de personnel est supérieure à l'augmentation des coûts pour la mise à niveau des statuts.

Concernant les médias en RDC, il s'agit d'un projet non pris en compte par le Fédéral dans le cadre de l'APEFE que la Communauté française de Belgique a repris. Le journal du citoyen était d'abord un projet pré-électoral. Ce journal fonctionne de façon autonome maintenant.

Concernant les délégations de Prague et de Berlin, nous sommes toujours présents à Prague via deux collaborateurs et notre voisinage avec l'AWEX. Pour Berlin, nous conservons un diplomate, mais issu de la Communauté germanophone et qui fut présenté aux 3 gouvernements avant sa désignation.

En réponse à Mme Derbaki, M. Suinen précise qu'à Québec, il a eu le rapport du Commissaire aux Comptes sur une autre direction de l'OIF. Pour rappel, il revient sur les exigences de la Communauté française de Belgique en faveur de l'Education lors du Sommet de Bucarest. Nous avons obtenu un transfert financier vers l'éducation. Il rappelle que nous avons été les seuls à mettre l'accent sur cette faiblesse.Il se fait que le rapport du Commissaire aux Comptes concernait la Direction de l'Education et de la Formation. Ce rapport révèle que cette direction est bien gérée mais que malheureusement elle manque de moyens.

L'administrateur de l'OIF s'est engagé à réduire les frais de fonctionnement de l'OIF de 5 % par an.

Concernant la question relative aux missions de maintien de la paix, M. Suinen pense que ce n'est pas vraiment le rôle de la Francophonie.

En réponse à M. Destexhe sur la dispersion des moyens, M. Suinen pense que nous devons d'abord nous poser la question de savoir qu'elle est notre meilleure expertise où nous pouvons être efficace. Le but est de pouvoir identifier les efforts des acteurs de chez nous qui peuvent avoir un effet de levier. Il pense qu'avec 12 pays dans le programme sud, nous ne courons pas de risque. Ce qui importe, c'est l'effort fourni et l'impact des actions. Or, à ce niveau, les indicateurs de vérification sont bons.

Concernant les coûts des délégations, M. Suinen précise que les sièges n'absorbent pas tant que ça puisque ce sont des gens de terrain qui visent aussi à la bonne réalisation des interventions. Ils n'exercent pas uniquement un rôle diplomatique.

En ce qui concerne la faiblesse de notre participation au Rwanda. M. Suinen souligne que l'essentiel de notre effort se situe dans la formation des jeunes ainsi que dans la filière enseignement technique et professionnel. Il est important de signaler que nous n'avons pas d'accord de coopération cadre. L'essentiel vient de l'APEFE.

L'intervenant rappelle que la défense de la langue française reste une des lignes maîtresses de notre action, notamment par le choix de nos partenaires. Il rappelle les actions que nous menons pour valoriser le Français au sein des institutions européennes.

Relativement à l'APEFE, M. Suinen pense que celle-ci a toujours une âme même si l'âme a évolué. Elle s'est spécialisée dans la technologie, l'éducation, la formation et, avec l'entrée de la Région wallonne, elle est devenue aussi un centre d'expertise pour les compétences régionales.

En réponse à la question relative à notre intervention prioritaire dans le supérieur et non dans l'enseignement primaire et secondaire, le Commissaire précise que nous l'effectuons par un travail en amont. Il cite l'exemple de la Bolivie avec un enseignement officiel des maîtres à l'éducation culturelle bilingue. Il cite aussi le cas du Congo avec la formation des maîtres à distance.

Enfin, M. Suinen conclut par notre campagne de visibilité internationale. Celle-ci est conçue de façon interchangeable. Le principal contributeur est néanmoins l'AWEX. Toutefois, cela n'empêche

pas qu'elle puisse être déclinable sur l'aspect Communauté française de Belgique. Les enquêtes le prouvent : en terme de visibilité, c'est une des campagnes les mieux vues.

A l'unanimité, il est fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du rapport.

La Rapporteuse,	Le Président,
C. Persoons	A. Destexhe